

RESTAURATION SCOLAIRE



**80 % des familles
ont franchi le pas !**

**Ayez le bon réflexe !
Réservez les repas
de vos enfants à l'avance.**



RESTAURATION : EN 2023, ON RÉSERVE !

Depuis le 1er janvier, l'offre de restauration scolaire a évolué et entraîne des changements d'habitude pour les familles. Désormais, pour qu'un enfant bénéficie d'un repas au sein de son école, ses parents doivent réserver le menu au moins 15 jours à l'avance.

Simplifiez-vous la vie et celle des services !

Pourquoi utiliser le portail des services en ligne pour réserver mes repas ?

Depuis votre ordinateur ou votre smartphone, vous pouvez en quelques clics :

- Consulter les menus de la restauration scolaire,
- Réserver les jours de présence et choisir le repas souhaité,
- Annuler ou modifier vos réservations,
- Signaler une absence.

Mais aussi pour permettre aux services municipaux :

- D'organiser et de sécuriser l'accueil des enfants,
- D'anticiper les commandes des repas.

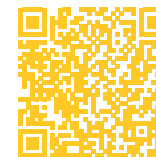
Comment j'accède au portail des services en ligne ?

Le Portail est accessible depuis la page d'accueil du site internet de la ville sur evrycourcouronnes.fr/ ou directement depuis l'adresse web www.espace-citoyens.net/evrycourcouronnes/



Besoin d'aide pour faire la démarche sur internet ?

Consultez le mode d'emploi >>>>>>>>



Vous ne parvenez toujours pas à réserver en ligne ?

- Rendez-vous à l'accueil de l'Hôtel de Ville pour bénéficier d'un accompagnement adapté à vos besoins :

- Mardi, de 14h à 17h
- Mercredi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Jeudi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
- Vendredi, de 9h à 12h



Notre conseil

Pour gagner du temps, réservez pour toute l'année depuis le portail des Services en ligne. Votre enfant ne sera finalement pas présent ? Annulez la réservation au moins 15 jours à l'avance.

Sans réservation, que mange mon enfant ?

Les enfants des familles qui n'ont pas réservé mangent des repas dits « tampon » c'est-à-dire issus de conserves. Les repas sont donc moins savoureux.

Attention aux pénalités !

Dès septembre 2023, un repas non réservé sera facturé 50% plus cher.

Je n'ai pas d'accès à internet, comment faire ?

Vous pouvez vous rendre en mairie et utiliser librement les ordinateurs mis à la disposition du public ou compléter le formulaire de réservation pour la période d'avril à juillet, jusqu'au 15 mars

UNE QUESTION ? UN CAS PARTICULIER

Consultez la foire aux questions consultable 24h/24
sur evrycourcouronnes.fr

Contactez le Guichet Famille Hôtel de Ville

Place des Droits de l'Homme et du Citoyen

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Mardi de 13h à 16h30

Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30

Tél. : 01 60 91 07 00